




LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Roannais Agglomération territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : Roannais Agglomération	Région : Auvergne Rhône-Alpes Département : Loire
Collectivité lauréate de l'appel à projets Zéro Déchet : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Nom et fonction du porteur de projet : Yves Nicolin – Président de Roannais Agglomération – Député-Maire de Roanne.	
Population : 101 405 habitants / 40 communes	



Les 4 vents

Description générale et objectifs :

Roannais Agglomération est engagé depuis plusieurs années dans une politique volontariste de prévention et de réduction des déchets à la source via la signature avec l'ADEME d'un Programme Local de Prévention des Déchets couvrant la période 2009 - 2014.

Roannais Agglomération porte également depuis plusieurs années des démarches territoriales intégrées telles qu'un Plan Climat depuis 2009 et est en cours de construction de son nouveau programme d'actions d'ambition TEPOS. Plus récemment, l'agglomération est lauréate de TEPCV

qui lui permet de mettre en œuvre des actions concrètes qui concourent aux objectifs énergie climat.

Elle souhaite maintenant poursuivre et intensifier sa démarche de prévention et réduction des déchets dans une démarche d'économie circulaire, véritable volet opérationnel du programme TEPOS sur la partie déchets. Dans ce but, les actions déjà initiées vont être maintenues et amplifiées et de nouvelles méthodes de gestion des projets vont être développées :

- reposant sur la mise en réseau d'acteurs complémentaires,
- par une approche plus prospective et concertée,
- s'appuyant sur la diffusion des bonnes pratiques

Roannais Agglomération s'engage de fait au travers de sa candidature à l'appel à projets "Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage", sur les objectifs suivants :

- remise à plat de la politique de prévention et de gestion des déchets du territoire, formalisée sur une durée de 3 ans mais visant un terme plus long (approche interactive) ;
- diminution de la production de déchets (DMA) sur le territoire, augmentation de la valorisation et diminution du recours au stockage en décharge ;
- prévention des déchets
- transparence sur les coûts et les modes de gestion ;
- partage d'expériences.

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Pour mettre en œuvre son projet, Roannais Agglomération s'appuiera sur son expérience en matière de prévention et sur le soutien de nombreux acteurs locaux, publics, privés et associatifs.

Les actions déjà mises en œuvre :

- Un programme d'actions à destination de différents publics pour la prévention des déchets (compostage, gaspillage alimentaire,...) ;
- La création d'une plateforme solidaire permettant la collecte, le tri et la valorisation des encombrants ;
- La mise en place d'une filière des artisans réparateurs ;
- La création d'une filière de collecte et de valorisation des plastiques industriels.

Le programme d'actions prévoit :

- La poursuite des actions engagées dans le cadre du programme de prévention des déchets et la définition de nouvelles actions de sensibilisation ;
- La promotion du réemploi et de la réparation ;
- Le déploiement de solutions adaptées aux entreprises : déchèterie professionnelle, clubs écologie industrielle,... ;
- La construction d'une unité de méthanisation pour valoriser les déchets suivants : boues de STEP, fractions fermentescibles des ordures ménagères, déchets organiques de l'industrie agro-alimentaire ;
- L'éco-exemplarité dans les marchés publics.

Contact :

Mme Harmony GRAS – Responsable du développement durable
 63, rue Jean Jaurès – B 70005 42311 Roanne Cedex
 Tél : 04 77 44 29 97 - email : hgras@roannais-agglomeration.fr
<http://www.roannais-agglomeration.fr/>

